

ACTUALITÉS

Lock-out au Journal de Montréal

La FPJQ réclame l'intervention de Charest

Artistes et politiciens se sont réunis hier lors d'une soirée de solidarité envers les employés du journal

STÉPHANE BAILLARGEON

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) réclame l'intervention du premier ministre Jean Charest pour régler le conflit de travail au Journal de Montréal, propriété de Quebecor Media.

La décision d'imposer un lock-out a été affichée sur la porte principale du Journal de Montréal, il y a un an, le 24 janvier, à 0h35. Un spectacle commémoratif organisé pour l'occasion réunissait hier soir environ 750 personnes pour *Le Show du cadenas* auquel ont notamment participé les artistes Richard Desjardins, Louise Forestier, le groupe Tricot Machine et l'humoriste Christian Vanasse.

«La lock-out est l'outil par lequel Quebecor veut imposer à ses journalistes en premier lieu, mais aussi à toute la société, cette nouvelle façon d'organiser l'information», dit un communiqué diffusé hier matin par la Fédération. Les enjeux sous-jacents sont trop importants pour que la situation perdure. La FPJQ souhaite la reprise des négociations dans les meilleurs délais, et elle réclame l'in-

tervention du premier ministre, Jean Charest. C'est à lui que revient l'ultime responsabilité de faire comprendre aux deux parties que la résolution du conflit passe par la négociation, et rien d'autre.»

La Fédération, fondée en 1969, rassemble plus de 1800 journalistes (patrons et employés) de 250 médias. En entrevue au Devoir, le président de l'organisme a répété que la situation exceptionnelle appelait une démarche extraordinaire.

«Nous estimons les enjeux trop importants pour que le premier ministre fasse la sourde oreille», a dit le président Brian Myles, lui-même journaliste au Devoir. La position réclamant son intervention a été adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration de la FPJQ. «Il faut que M. Charest mette de l'huile dans cet engrenage très rouillé et qu'il réussisse à faire entendre le bon sens. Il faut que les négociations reprennent, dans l'intérêt de tous, y compris de la population dans son ensemble.»

Dans son communiqué, la Fédération explique s'inquiéter de plusieurs «intentions» de Quebecor. L'analyse cite l'intégration croissante des différents médias de l'empire à travers sa nouvelle

agence QMI. La FPJQ rappelle qu'elle a «souvent sonné l'alarme pour freiner cette concentration et cette convergence excessives».

Le texte dit encore: «Le citoyen y perd au change si l'intégration des contenus entraîne la répétition des mêmes informations sur de nouveaux supports de diffusion. Il ne faut surtout pas confondre la variété de ces supports et la variété des informations.»

M. Myles refuse de voir dans ces propos une prise de position pro-syndicale dans le cadre du conflit. «Nous sommes pour la liberté de presse et la qualité de l'information, résume-t-il. Ce sont les valeurs fondamentales qui ont toujours guidé nos interventions dans ce dossier. Au final, il ne nous revient pas de dire si les journalistes doivent travailler 32 ou 35 heures par semaine, ni de juger le détail des centaines de clauses en jeu dans une convention collective. Par contre, nous pouvons affirmer que trop de convergence nuit à la diversité de l'information.»

«Casser les syndicats»

La soirée de solidarité musicale lancée à capella par Loco Locass a attiré plusieurs journa-

listes travaillant pour d'autres médias, notamment Radio-Canada, La Presse et aussi Le Devoir. À l'entracte, Amir Khadir, député et codirigeant de Québec solidaire, a carrément parlé d'un «combat idéologique». Il a demandé à l'État québécois, qui a financé l'achat de Videotron par Quebecor, de se questionner sur la volonté du président de cette entreprise de «casser les syndicats».

Gilles Duceppe, Jack Layton, Richard Bergeron et le même Amir Khadir ont tous manifesté un appui sans équivoque aux syndiqués dans un dossier publié ce week-end sur RueFrontenac.com, le site des lock-outés. «Il faut une diversité de l'information», a dit M. Duceppe au site d'informations. Ce conflit qui perdure n'est bon ni pour les artisans du Journal de Montréal ni pour l'image de Quebecor. Quebecor doit comprendre le rôle fondamental qu'il joue dans l'information. L'entreprise doit réaliser que nous ne sommes que 2 % de francophones en Amérique du Nord. Quebecor a un rôle à assumer et, pour ça, il faut que le conflit se règle.»

Le Devoir

EN BREF

Grève des cols bleus aujourd'hui

Les cols bleus de Montréal entameront ce matin une grève tournante de 40 jours qui touchera, à tour de rôle, tous les arrondissements montréalais. Depuis minuit, les travailleurs manuels de Ville-Marie sont en débrayage alors que, demain, ce sera au tour des employés de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce de ne pas travailler. Chacun des 19 arrondissements montréalais sera touché deux fois d'ici le 5 mars. Le syndicat des cols bleus a choisi cette tactique en disant ne pas vouloir paralyser la Ville. Tel que cela a été ordonné par le Conseil des services essentiels vendredi, les services de déneigement seront assurés si plus de neuf centimètres de neige s'accumulent au sol, au lieu de 2,5 centimètres tel que cela est prévu habituellement. L'enlèvement des ordures et la collecte sélective seront suspendus lors des jours de grève, tout comme la réfection des chaussées. — *Le Devoir*

Des biens d'Earl Jones sont vendus

Une vente aux enchères qui doit durer quatre jours pour disposer de plusieurs biens personnels qui appartenaient à l'ex-financier

montréalais Earl Jones, condamné pour fraudes à l'endroit d'investisseurs, a commencé hier à Montréal. Il s'agit notamment d'appareils électroménagers et électroniques, de tableaux, et de montres de grande valeur, de vaisselle et de meubles québécois. La firme Empire Auctions, chargée de la vente, ne s'attendait pas à obtenir plus de 20 000 \$ pour ces articles. Le syndic de la faillite doit redistribuer l'argent aux investisseurs floués. — *La Presse canadienne*

Fusillade dans Notre-Dame-de-Grâce

Une fusillade a fait deux morts hier après-midi dans le quartier montréalais de Notre-Dame-de-Grâce. Des coups de feu ont été entendus peu avant 17 h près des rues Saint-Jacques et Sainte-Anne-de-Bellevue. Les deux victimes sont des hommes. L'un d'eux est décédé sur place tandis que l'autre a été transporté à l'hôpital, où il a succombé à ses blessures. La fusillade se serait produite dans le stationnement d'un restaurant. L'escouade des crimes majeurs du Service de police de la Ville de Montréal était sur place au moment de mettre sous presse. — *La Presse canadienne*

Stephen Harper parlera d'environnement et d'économie au sommet de Davos

HEATHER SCOFFIELD

Ottawa — Le premier ministre fédéral, Stephen Harper, fera connaître ses priorités pour les sommets du G8 et du G20, cette semaine, à l'occasion du forum économique de Davos, en Suisse, et il devrait en particulier parler d'environnement, de développement et de croissance économique mondiale.

Bien que le programme officiel du Canada pour les deux sommets de la fin du mois de juin n'ait pas encore été achevé, la question du changement climatique y occupera une place prédominante, selon un haut responsable du gouvernement.

La reprise économique, les réglementations du système bancaire, l'aide pour les mères et les enfants des pays pauvres, de même que la sécurité mondiale, figurent également parmi les thèmes prioritaires aux yeux du premier ministre, qui doit quitter le pays demain en vue d'un séjour de trois jours.

M. Harper passera les journées de mercredi et jeudi avec les riches, les puissants et les penseurs de ce monde dans le



CHRIS WATTIE REUTERS

Stephen Harper passera les journées de mercredi et jeudi avec les riches, les puissants et les penseurs de ce monde dans le cadre du sommet annuel de Davos, dans les Alpes suisses.

cadre du sommet annuel de Davos, dans les Alpes suisses. À l'occasion de l'allocution qu'il prononcera jeudi, le premier ministre fera pour la première fois savoir publiquement de quelle façon il entretient les

émissions qui serait contraignant et qui reposerait sur l'entente de principe atteinte le mois dernier à Copenhague.

«Nous voulons une entente à long terme sur les changements climatiques», a déclaré le responsable du gouvernement canadien.

M. Harper entend faire de la santé des enfants et des mères le thème central du sommet du G8, ont indiqué différentes sources. On ignore cependant s'il compte aborder cette question à Davos.

Investissement Québec à Davos

Le président et chef de la direction d'Investissement Québec, Jacques Daoust, participera également au Forum économique mondial de Davos, et ce, pour une quatrième fois.

La mission québécoise sera dirigée par le premier ministre Jean Charest et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac.

Jacques Daoust estime que le Forum de Davos est une occasion exceptionnelle pour promouvoir le Québec, pour entretenir des relations d'affaires et en développer de nouvelles. M. Daoust entend rencontrer des dirigeants d'entreprises étrangères susceptibles d'investir au Québec, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, et des technologies de l'information et de l'énergie.

La Presse canadienne

LOTTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-01-23

6/49	29 35 36 38 41 43	47 compl.	Québec	06 09 18 24 36 39	42 compl.
GAGNANTS	LOTS		GAGNANTS	LOTS	
6/6	1 20 000 000,00 \$		6/6	1 2 000 000,00 \$	
5/6+c	14 31 151,30 \$		5/6+c	2 75 000,00 \$	
5/6	157 2 294,70 \$		5/6	31 750,00 \$	
4/6	7 884 86,60 \$		4/6	1 358 75,00 \$	
3/6	148 741 10,00 \$		3/6	17 379 10,00 \$	
2/6+c	110 300 5,00 \$		2/6+c	10 337 5,00 \$	
Ventes totales :	20 475 698 \$		Ventes totales :	883 726,00 \$	
Prochain gros lot (approx.) :	3 500 000 \$		Extra	3144698	

LOTTO Résultats des tirages du : 2010-01-22

NAX	7/7	0 15 000 000,00 \$	LOTS
	6/7+c	1 246 874,60 \$	
	6/7	30 8 229,20 \$	
	5/7	2 358 130,90 \$	
	4/7	53 453 20,00 \$	
	3/7+c	48 742 20,00 \$	
	3/7	468 919	Participation gratuite
Extra	9293944	Ventes totales :	19 460 770 \$
		Prochain gros lot (approx.) :	20 000 000 \$

AU TOTAL, 5,9 MILLIONS \$ EN LOTS À GAGNER !

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

On nous fiche, ne nous en fichons pas!

Colloque sur la protection des renseignements personnels à l'ère des technologies de l'information et des communications

Pourquoi devrions-nous être préoccupés si nous n'avons rien à cacher et rien à nous reprocher?

Le vendredi 29 janvier à 19h00

Salle Marie-Gérin-Lajoie au Pavillon Judith-Jasmin, UQAM, 405 rue Ste-Catherine E., Montréal et le samedi 30 janvier de 9h30 à 16h00 Salle AM-050, UQAM, Pavillon Hubert-Aquin 400, rue Sainte-Catherine E., Montréal

Conférenciers: Jennifer Stoddart,

Commissaire à la protection de la vie privée au Canada,

David Lyons et Paul-André Comeau

Détails: www.liquedesdroits.caInscriptions: www.liquedesdroits.ca 514-849-7717 poste : 421

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

MICHEL DÉSAUTELS EN SEMAINE 15 H

Aujourd'hui

Haïti: une première conférence internationale à Montréal pour jeter les bases de la reconstruction.

Réalisation-coordination: Philippe Brazeau, Martine Hippolyte

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/desautels



ACTUALITÉS

Casse-tête
budgétaireMANON
CORNELLIER

Lorsque le premier ministre Stephen Harper a remanié son cabinet, la semaine dernière, il tenait à faire comprendre que la discipline budgétaire était à nos portes. Il en voulait pour preuve la nomination d'un ancien ministre provincial des Finances, Stockwell Day, au poste de président du Conseil du Trésor. Le mandat de M. Day sera de passer en revue les dépenses fédérales, à l'exclusion des transferts aux provinces et aux particuliers et des frais de la dette, et de trouver des économies qui aideront le fédéral à rééquilibrer son budget.

Plusieurs ont vu dans le choix de M. Day une manifestation du sérieux du premier ministre, tant au chapitre de la discipline budgétaire que de la protection des transferts aux provinces. Stockwell Day n'est pourtant pas un spécialiste de la rigueur budgétaire. Il se vante sur son site Internet d'avoir réduit de 40 % le budget du ministère albertain du Travail pour privatiser une partie de ses opérations, une décision qui avait des relents idéologiques. Ce que la biographie de M. Day ne dit pas non plus, c'est que son budget le moins dépensier — le premier — n'avait pas été écrit par lui, mais, tout juste avant les élections provinciales de 1997, par son prédécesseur Jim Dinning, le véritable architecte des compressions albertaines du début des années 1990.

Sous le règne de M. Day (1997-2000), les dépenses ont toujours augmenté, en partie parce qu'il a tenté de combler le vide laissé par les compressions d'Ottawa dans les secteurs de la santé. Mais, malgré cela, M. Day a continué à rembourser la dette de la province et à offrir des allègements fiscaux, ce que lui permettaient d'alléchants revenus pétroliers et gaziers. Sa vraie carte de visite, celle qui en fait un chouchou des conservateurs fiscaux, est l'implantation du taux d'imposition unique en Alberta.

Ce n'est pas parce que M. Day a eu la vie facile à cette époque qu'il est incapable de procéder à un sérieux examen des programmes, mais on ne peut pas le déduire de son expérience passée, et on peut même craindre un penchant à profiter de l'exercice pour régler quelques comptes idéologiques. Sa nomination a des odeurs d'opération de relations publiques auprès de la base conservatrice irritée par l'ampleur du déficit actuel.

Le budget qui sera présenté le 4 mars sera la deuxième étape du plan de relance économique, avec en héritage un déficit imposant. À cette date, M. Day commencera à peine son examen. Ses efforts pourraient se faire sentir l'année financière suivante (2011-2012), et encore. Cette année-là, le déficit diminuera même s'il n'y a aucune compression puisque la seule fin du plan de relance fera chuter le manque à gagner. Le gouvernement pourrait faire bonne impression sans même lever le petit doigt.

Le problème viendra ensuite, avec un déficit structurel plus difficile à juguler. Là, les décisions seront douloureuses et complexes. Mais les connaîtrons-t-on à temps si des élections ont lieu avant?

Durant la campagne de 1993, tout le monde savait que le gouvernement allait devoir s'attaquer au déficit, mais personne n'avait été averti de la sévérité des coups de bistouri à venir. Ils se sont abattus après la seule revue de programmes sérieuse qu'ait jamais connue le gouvernement fédéral, celle menée en 1994 et 1995 par les libéraux de Jean Chrétien. L'opération avait ouvert la voie à l'amputation, littéralement, des budgets de plusieurs ministères, dont ceux de la Défense et de l'Environnement, et à la réduction unilatérale et draconienne des transferts aux provinces. Le déficit avait disparu, mais plusieurs provinces souffrent encore des effets secondaires des coups portés aux services de santé, à l'éducation post-secondaire et à l'aide sociale.

M. Harper et son ministre des Finances, Jim Flaherty, ont maintes fois répété qu'ils ne toucheraient pas à ces transferts qui totalisent, en 2010-2011, 25,4 milliards pour la santé et 11,2 milliards pour les programmes sociaux et l'éducation post-secondaire. On veut croire MM. Harper et Flaherty quand ils disent vouloir les préserver, mais pour combien d'années leur promesse vaut-elle? Les accords et les lois qui gouvernent et protègent ces transferts arriveront tous à échéance à la fin de l'année financière 2013-2014, soit à peu près au moment où le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux, dont le Québec, espèrent rééquilibrer leur budget.

Stephen Harper a eu le privilège, depuis quatre ans, de ne pas subir les pressions incessantes des provinces pour un financement adéquat de la santé. Une accalmie qu'il doit à l'accord décennal négocié par Paul Martin en septembre 2004. L'expiration de cette entente provoquera fort probablement une reprise des pressions, car la facture des provinces en matière de santé accapare toujours plus de ressources. À l'échelle canadienne, 32,7 % des dépenses de programmes des provinces allaient à la santé en 1993. Ce pourcentage frôlait les 40 %, en 2007, selon l'Institut canadien d'information sur la santé. En 2009-2010, le ministère québécois de la Santé et des Services sociaux accapare à lui seul 44,8 % des dépenses. Dans d'autres provinces, c'est pire.

Ottawa acceptera-t-il d'augmenter sa contribution alors qu'il sera en train de se débattre pour assainir ses finances? Rien n'est moins sûr. Et la nomination de M. Day ne garantit rien à ce chapitre non plus.

mcornellier@ledevoir.com

Course au leadership libéral

Stéphane Dion ne doit plus que 40 000 \$

L'ancien chef et six autres députés demanderont un autre délai à la Cour fédérale

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Près de quatre ans après avoir aspiré à diriger leur formation politique, sept députés du Parti libéral du Canada entraînent encore une dette de campagne au leadership. Six d'entre eux déposeront d'ici à la fin du mois une demande conjointe en Cour fédérale afin d'obtenir un second délai pour rembourser cette dette qui atteint 830 000 \$.

Stéphane Dion, Martha Hall Findlay, Gerard Kennedy, Maurizio Bevilacqua, Hedy Fry, Joe Volpe et Ken Dryden doivent une somme totale de 830 000 \$. Le plus endetté est l'ancien joueur de hockey Ken Dryden (290 000 \$) qui avait terminé la course en cinquième place au congrès de décembre 2006. Stéphane Dion a réussi à presque totalement effacer l'ardoise: il s'en tire avec une créance de 35 000 à 40 000 \$. M. Dion avait créé la surprise en coiffant tout le monde au fil d'arrivée. Au total, 11 candidats s'étaient lancés dans la course à la direction du PLC en 2006.

Les candidats avaient jusqu'en juin 2008 pour rembourser leur dette. Ayant raté cette date butoir, ils avaient obtenu d'Élections Canada, comme la loi le permet, une prolongation du délai de remboursement. Ce délai est arrivé à échéance le 31 décembre dernier (M. Dryden a encore jusqu'au 30 juin). Elections Canada ne pouvant accorder une seconde prolongation, les candidats doivent s'adresser aux tribunaux pour obtenir la permission de recueillir encore des dons.

La situation est ennuyeuse pour eux. Tout prêt non remboursé sera considéré par Elections Canada comme un don électoral. Puisque les prêts dépassent la limite de 1100 \$, ces prêts-dons violeront la Loi électorale. La collecte de fonds pour les courses à la direction est rendue plus ardue encore de fait qu'un même donateur ne peut donner qu'une



CHRIS WATTIE REUTERS

Stéphane Dion, Martha Hall Findlay, Gerard Kennedy, Maurizio Bevilacqua, Hedy Fry, Joe Volpe et Ken Dryden doivent une somme totale de 830 000 \$.

seule fois par course le maximum de 1100 \$: le compteur n'est pas remis à zéro à la fin de l'année comme pour les autres contributions électorales.

«Avec 11 candidats dans la course, ça devient de plus en plus difficile de trouver des gens qui n'ont pas encore donné», explique en entrevue Martha Hall Findlay.

«C'est la première fois qu'une course au leadership est tenue depuis que les règles du jeu ont été modifiées», souligne pour sa part Gerard Kennedy. Elections Canada aurait dû prendre davantage cela en ligne de compte. M. Kennedy (101 000 \$) aurait souhaité qu'Élections Canada fasse preuve de plus de flexibilité même s'il comprend que le

chien de garde électoral ne voulait pas donner l'impression de faire des faveurs: il est déjà malmené pour son enquête sur le Parti conservateur dans le dossier du financement *In and out*.

Du côté de Stéphane Dion, on dit avoir bon espoir qu'un juge accordera la prolongation de délai convoitée. «On continue à récolter de l'argent, même si on ne peut pas l'encaisser tant que le juge ne nous accorde pas l'autorisation», explique son porte-parole Francesco Miele. «Ça devient un argument en soi. Ça démontre au juge que l'extension nous permettra de rembourser la dette.»

Le Devoir

Scénario catastrophe pour
l'industrie des médicaments naturels

Les pharmacies ne veulent vendre que les produits homologués, mais Santé Canada accuse de lourds retards en la matière

FABIEN DEGLISE

Nouveau coup dur pour l'industrie du médicament naturel. L'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (ANORP) demande prestement aux pharmaciens du Québec et d'ailleurs de «s'abstenir de vendre tout produit de santé naturel» qui ne dispose pas d'un numéro d'homologation dûment attribué par Santé Canada.

L'appel a été relayé par l'Ordre des pharmaciens du Québec, mais aussi par la chaîne de pharmacies Uniprix qui, la semaine dernière, a transmis à ses succursales une liste de 201 produits «à écarter» rapidement et à ne plus recommander tant qu'ils n'auront pas été homologués par Ottawa, peut-on lire dans une note dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Les fabricants de remèdes naturels déplorent cette situation et se disent victimes des lourds retards accumulés depuis six ans par le gouvernement fédéral dans la mise en application de sa propre réglementation qui vise à encadrer plus sévèrement les produits de santé naturels.

«C'est un scénario catastrophe, a résumé la semaine dernière Audrey Couture, responsable des affaires scientifiques et réglementaires chez Santé Naturelle A.G., un important fabricant de médicaments naturels et de suppléments vitaminiques au Québec. Nous sommes pris entre l'arbre et l'écorce. La vente de nos produits qui n'ont pas de numéro de produit naturel [NPN] est menacée. Mais s'ils n'ont pas ce numéro, c'est parce que Santé Canada tarde à nous le donner. Cela ne veut pas dire que ces produits ne sont pas sécuritaires puisque plusieurs d'entre eux sont vendus sans problème au Québec depuis les années 80.»

En vertu d'un règlement fédéral, depuis le 31 décembre dernier, l'ensemble des produits de santé naturels commercialisés au pays doivent afficher sur leur emballage un NPN. Ce numéro, composé des lettres NPN suivi de huit chiffres, garantit aux consommateurs qu'ils sont en présence d'ingrédients dont la qualité, la formulation, l'efficacité et l'innocuité ont été scientifiquement et rigoureusement étudiées. L'entrée en vigueur de ce nouveau cadre s'est faite progressivement depuis son entrée en vigueur en 2004.



JESSICA RINALDI REUTERS

L'ensemble des produits de santé naturels commercialisés au pays doivent afficher sur leur emballage un NPN, qui garantit la présence d'ingrédients dont la qualité, la formulation, l'efficacité et l'innocuité ont été scientifiquement et rigoureusement étudiées.

Des arriérés pour 15 ans

Or, loin d'avoir rempli ses engagements réglementaires, Ottawa a accumulé d'importants retards dans le traitement des dossiers de validation de ces produits dont moins de 10 000 sont toujours en attente d'analyse dans l'appareil administratif. L'an dernier, Santé Canada s'est d'ailleurs donné jusqu'au 31 mars prochain pour rattraper ce retard. Mais, selon les calculs effectués par *Le Devoir*, au rythme où les NPN sont délivrés, c'est de 15 ans que les gardiens de la santé publique risquent d'avoir besoin pour venir à bout de cet arriéré. Avec les ressources actuelles.

«C'est une situation intenable pour une vingtaine de producteurs du Québec qui risquent de perdre des parts de marché à cause de la lenteur du gouvernement, a résumé Luc Malo, porte-parole du Bloc québécois en matière de santé. Santé Canada n'a pas respecté la mise en place de son propre règlement. Le ministère a désormais l'obligation de revoir son échéancier, pour qu'il soit plus réaliste, mais doit aussi prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la pérennité de l'industrie des produits de santé naturels.»

Dans sa déclaration de principes, l'ANORP, qui appelle les pharmaciens à retirer les produits non homologués de ses tablettes, justifie sa décision en évoquant l'importance pour ses membres de respecter à la lettre les lois en vigueur au pays. Elle ajoute également: «un produit de

santé naturel [...] vendu sans avoir été homologué n'est pas nécessairement dangereux. Mais le contraire peut aussi être vrai.» Quant à l'Ordre des pharmaciens du Québec, il rappelle que, pour promouvoir et protéger la santé des patients, ses membres doivent vendre des produits homologués et «s'abstenir de vendre ceux qui ne le sont pas.»

Le Règlement sur les produits de santé naturels est régulièrement montré du doigt par les fabricants de remèdes de ce type qui dénoncent les dérives de ce programme et les difficultés rencontrées par Ottawa dans sa mise en application. À ce jour, Santé Canada a englouti près de 45 millions de dollars sans pour autant avoir réussi à respecter le

cadre temporel que le gouvernement fédéral lui a imposé. En plus d'avoir doublé ses ressources humaines, le programme d'évaluation des produits de santé naturels a vu par ailleurs son budget grimper de 172 % depuis sa mise en place sans pour autant réussir à rattraper son retard dans le traitement des dossiers.

Notons que, dans les demandes toujours en traitement, plusieurs des produits sont pourtant inoffensifs, comme des produits à base d'*acidophilus*, une bactérie entrant dans la composition du yogourt, d'ail ou encore de jus de canneberges, dont l'innocuité a été démontrée depuis des années un peu partout sur la planète.

Le Devoir

AFGHANISTAN

Le programme
d'immigration
se fait attendre

Kandahar, Afghanistan — Les Afghans qui risquent leur vie pour soutenir la mission canadienne en Afghanistan pourraient bien ne jamais être en mesure d'entrer au Canada malgré la promesse d'Ottawa de faciliter leur immigration.

Neuf mois après s'être engagé à accélérer le processus pour ces Afghans qui souhaitent s'installer au Canada, le gouvernement fédéral n'a toujours pas terminé la mise en place du programme.

Les interprètes, qui sont souvent les plus exposés au danger, ont été enchantés lorsque le personnel diplomatique leur a finalement expliqué la marche à suivre il y a trois mois. «Cela a donné de l'espoir aux Afghans qui travaillent pour les civils ou les militaires canadiens», a révélé Jamal Mohammad, qui supervise 76 interprètes à Kandahar. «Si cela ne fonctionne pas, ce sera le pire souvenir de notre vie. Ça nous brisera le cœur.»

Pour participer, les candidats doivent d'abord remplir un formulaire et le remettre avec la documentation requise à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), un organisme intergouvernemental ayant des bureaux à Kandahar. Il leur faut alors prouver qu'ils ont fait face à des risques plus élevés que ceux normalement encourus par les Afghans qui travaillent pour le Canada.

Les candidatures approuvées sont ensuite transmises à un comité d'examen composé de hauts dirigeants canadiens militaires et civils. Or, ce comité n'a toujours pas été mis sur pied. Citoyenneté et immigration Canada a fait savoir par courriel que les problèmes de sécurité à Kandahar avaient eu un impact négatif sur l'implantation du programme.

Le ministère a toutefois précisé que l'OIM continuait à fournir des renseignements et de l'aide aux personnes intéressées. Mais plusieurs Afghans interrogés ont affirmé n'avoir reçu aucun soutien de la part de l'organisme, soit parce qu'il n'y avait personne pour répondre au téléphone, soit parce que l'information donnée était erronée.

Résultat: la plupart d'entre eux n'ont même pas franchi l'étape du formulaire qui vient avec huit pages de directives en anglais.

La Presse canadienne

EN BREF

Un officier canadien en cour

Ottawa — Accusé du meurtre en 2008 d'un combattant taliban blessé et désarmé dans le sud de l'Afghanistan, un officier canadien comparaitra en cour martiale, aujourd'hui. Les spécialistes des questions militaires affirment que cette affaire est presque certainement la première du genre. Le capitaine Robert Semrau a été accusé de meurtre au deuxième degré après avoir tué un insurgé sur un champ de bataille à la suite de combats à Lashkar Gah, capitale de la province d'Helmand. La série de combats a eu lieu alors que les forces britanniques et afghanes, avec des unités canadiennes, défendaient la ville, en octobre 2008. Le capitaine Semrau n'a cependant pas été accusé avant que l'affaire n'ait été portée à l'attention de commandants canadiens, deux mois plus tard. Michel Drapeau, colonel à la retraite et avocat, a dit ne pas avoir été capable de trouver dans les annales militaires du Canada un cas de soldat traduit en justice pour le meurtre d'un prisonnier sur un champ de bataille. — *La Presse canadienne*

HAÏTI DÉVASTÉ

Pour
faire
un don

■ La Croix-Rouge canadienne: ☎ 1 800 418-1111 ou en ligne au www.croixrouge.ca ■ Centre d'étude et de coopération internationale (CECI - Campagne Urgence-Haïti): ☎ 514 875-9911 ou 1 877 875-2324. Don en ligne: www.ceci.ca ■ La Coalition humanitaire (CARE Canada, Oxfam Canada, Oxfam-Québec et l'Aide à l'enfance Canada): ☎ 1 800 464-9154 ou en ligne au www.lacoalitionhumanitaire.ca ■ Développement et Paix (Urgence Haïti): ☎ 1 888 664-3387 ou en ligne au www.dev.org ■ L'œuvre Léger (Secours Haïti): ☎ 514 495-2409 ou 1 877 288-7383. En ligne au www.legex.org ■ Médecins du monde Canada: ☎ 1 877 896-8998 ou au www.medecinsdumonde.ca ■ Médecins sans frontières Canada: ☎ 1 800 982-7903, www.msf.ca ■ Vision Mondiale: ☎ 1 800 817-7790. Don en ligne: www.visionmondiale.ca

11 jours sous les décombres, mais toujours en vie

Coincé dans une épicerie effondrée, le jeune Wismond Exantus a tenu le coup... en buvant de la bière et en mangeant des biscuits

Port-au-Prince — Onze jours après le séisme qui a dévasté la capitale haïtienne, un jeune homme d'une vingtaine d'années a été sorti samedi en bonne santé des décombres d'une épicerie de l'Hôtel Napoli à Port-au-Prince.

Sous les acclamations des badauds portant des masques pour se protéger de la puanteur des corps en décomposition, Wismond Exantus a été extrait sur une civière d'un étroit tunnel creusé dans les débris et évacué en ambulance lors d'une opération internationale à laquelle participaient des secouristes français.

Le jeune homme, âgé d'une vingtaine d'années, a expliqué qu'il s'était jeté sous son bureau lorsque tout avait commencé à s'effondrer autour de lui lors du tremblement de terre. Prisonnier de ce petit espace, il est resté allongé sur le dos et a survécu en buvant du soda, de la bière et en mangeant des biscuits.

«Je mangerais tout ce que je trouvais», a-t-il raconté à l'Associated Press depuis son lit d'hôpital. «Après le séisme, je ne savais pas quand c'était le jour et quand c'était la nuit», a-t-il ajouté. «J'avais faim».

«Mais chaque nuit, je pensais [...] que j'allais survivre», a souligné le rescapé. «C'est Dieu qui me tenait dans ses bras. Cela m'a donné de la force».

Le jeune homme, qui travaillait comme caissier dans



Wismond Exantus a été extrait sur une civière d'un étroit tunnel creusé dans les débris et évacué en ambulance lors d'une opération internationale à laquelle participaient des secouristes français.

l'épicerie au rez-de-chaussée de l'Hôtel Napoli, selon l'un de ses frères, Jean Elit Jean Pierre, a été sauvé alors que le gouvernement haïtien avait décrété quelques heures plus tôt la fin de la phase de recherches de survivants.

C'est l'un de ses frères qui a lancé l'opération de secours samedi en faisant venir une équipe

de secouristes grecs sur les lieux après avoir entendu sa voix, a rapporté Apostolos Dedas, un responsable d'une équipe de secouristes grecs. «C'est très émouvant. C'est la meilleure chose qui puisse arriver quand on est secouriste».

Le lieutenant-colonel Christophe Renou de la protection civile française a expliqué que les

secouristes avaient utilisé des tronçonneuses, des perceuses et des scies pour creuser un tunnel jusqu'au jeune homme et lui apporter de l'eau pendant qu'ils travaillaient à son extraction. Le survivant était enseveli sous cinq à six mètres de débris, essentiellement du bois et du béton, a-t-il précisé.

Les secouristes ont envoyé

deux femmes à sa rencontre, les seules assez fines pour se glisser dans l'étroit tunnel. Carmen Michalska, une secouriste écossaise membre de l'équipe grecque, a trouvé le jeune homme coincé entre des rayons et des décombres. Une secouriste française a ensuite utilisé une scie pour dégager les derniers débris.

Lorsque le jeune homme a retrouvé l'air libre, «il souriait et il était juste heureux d'être sorti», a raconté Carmen Michalska. «Il a dit: "merci"».

D'après le lieutenant-colonel Renou, le jeune homme a vraisemblablement survécu, car le bâtiment était majoritairement construit en bois, ce qui a laissé des espaces avec de l'air. Il a ajouté que l'on ignorait si d'autres survivants étaient coincés dans les décombres et que les équipes utilisaient des radars pour détecter d'éventuelles traces de vie. «Ce qui s'est passé sur ce site, c'est un miracle, confiait-il. Nous sommes vraiment heureux qu'il soit en vie.»

Le jeune miraculé a dit qu'il pensait que d'autres personnes étaient peut-être prisonnières des décombres. «Parfois, j'entendais des bruits», a-t-il rapporté.

Sur son lit d'hôpital, il s'est tourné vers sa famille pour la remercier: «Si vous vous trouvez dans un trou, j'essaierai de vous retrouver, vous aussi», leur a-t-il promis.

Associated Press

Serge Marcil est retrouvé mort

Le corps de l'ancien député libéral Serge Marcil a été retrouvé dans les décombres de l'hôtel Montana, à Port-au-Prince.

La conjointe de M. Marcil, Christiane Pelchat, a confirmé la nouvelle par voie de communiqué, samedi. Mme Pelchat s'était rendue vendredi dans la capitale haïtienne pour tenter de retrouver son mari. Elle a appris, dès son arrivée, que le corps de son mari avait été sorti des décombres deux heures auparavant par des équipes de secours. Selon le communiqué, M. Marcil était sous des tonnes de béton et il serait mort sur le coup.



Serge Marcil

Mme Pelchat, qui est la présidente du Conseil du statut de la femme, a salué la mémoire de son mari en affirmant qu'il était «un grand humaniste, un mari aimant amoureux, toujours avec une tendresse inouïe».

M. Marcil était vice-président de la firme d'ingénierie SM International. D'ailleurs, il était là-bas pour affaires.

Un ancien collègue de M. Marcil au sein du caucus libéral fédéral, Denis Paradis, a affirmé qu'il s'agissait d'une grande perte pour le Québec et le Canada. «Dans toutes ses actions, il symbolisait cette aide humanitaire dont le Canada a été un modèle à travers le monde», a-t-il dit.

Né le 20 janvier 1944 à Salaberry-de-Valleyfield, Serge Marcil a d'abord étudié et travaillé dans le domaine de l'éducation avant de faire le saut en politique comme député libéral de Beauharnois en 1985. Réélu en 1989 dans Salaberry-Soulanges, il a occupé successivement les postes d'adjoint parlementaire des ministres de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle puis du Travail.

L'actuel ministre canadien des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, l'a côtoyé à l'Assemblée nationale. Il se souvient de lui comme «un homme intelligent, généreux et toujours disponible aux autres».

Serge Marcil a également été ministre de l'Emploi dans le cabinet de Daniel Johnson fils. Ce dernier se souvient «du cœur immense» de disparu. «Sa sensibilité l'appela à se préoccuper de ces choses-là. Il l'a fait de façon loyale, honnête, intègre avec toute l'énergie que je lui connaissais», a affirmé l'ancien premier ministre sur les ondes de RDI.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a aussi souligné la grande générosité de l'ex-député libéral avec qui il a déjà travaillé. «Serge avait un engagement très profond pour le développement et un amour pour Haïti. C'était l'un de ces parlementaires qui incarnent l'ouverture sur l'extérieur, la volonté de donner aux autres», a-t-il déclaré à la fin de la messe spéciale pour le peuple haïtien à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph.

La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, a exprimé par communiqué ses condoléances aux proches de M. Serge Marcil. «C'est donc une grande tristesse qui m'a saisie en apprenant son décès aujourd'hui. J'ai eu l'occasion de travailler avec Serge Marcil au sein de la Fondation des parlementaires québécois et j'ai pu apprécier ses qualités de cœur et son humanisme. Je désire donc exprimer mes condoléances à sa conjointe Christiane, bien connue elle aussi pour son service au sein de notre collectivité.»

La Presse canadienne

Les fonctionnaires à la recherche de leurs dossiers

VALÉRIAN MAZATAUD
Le Devoir en Haïti

Alors que les sauveteurs s'activent encore dans les décombres, les fonctionnaires haïtiens ont entamé une longue opération de récupération de leurs documents administratifs.

Masqué sur le nez, Pierre Alfred arpente les débris du bâtiment de la Direction générale des impôts (DGI). L'édifice,

Un bulldozer déblaie la rue, emportant avec lui quelques centaines d'avis de cotisation et autres reçus de caisse, roses, jaunes et bleus

tout comme le palais présidentiel ou le palais de justice, a été entièrement détruit par la catastrophe. Le contrôleur interne de 31 ans a eu raison de ne pas faire de zèle ce jour-là. À peine quinze minutes après son départ du bureau, le tremblement de terre réduisait à néant le bâtiment de quatre étages, construit en 1964. «Nos horaires de travail sont de 8 h à 16 h. À

cette heure-là, seuls les membres de la direction étaient encore présents», explique-t-il. À la DGI, qui accueille quelque 800 employés, on déplore seulement vingt morts.

Parmi les victimes, le directeur général, Jean Frantz Richard, ainsi que le porte-parole, Justin Murray. D'autres employés, plus chanceux, comme le directeur administratif, Gilles Frantz, ont été sortis des décombres par une des nombreuses équipes de secours, française, américaine, salvadorienne, ou israélienne qui se sont relayées à la recherche des survivants.

Un peu plus loin, Vanel Clerveaux, le responsable de la cellule d'enquête de la DGI, regarde les débris avec amertume. «Je suis venu ici en vue de récupérer le matériel utile et indispensable à la nouvelle administration», explique le petit fonctionnaire à lunettes d'une cinquantaine d'années. Pour lui, c'est toute une vie de travail qui



JEWEL SAMAD AGENCE FRANCE-PRESSE

Pour plusieurs fonctionnaires, c'est toute une vie de travail qui s'envole avec ces milliers de pages multicolores éparpillées.

s'envole avec ces milliers de pages multicolores éparpillées. Un bulldozer déblaie la rue, emportant avec lui quelques centaines d'avis de cotisation et autres reçus de caisse, roses, jaunes et bleus. Parmi ces dizaines de milliers de pages,

seules quelques-unes intéressent les sept membres de la commission de récupération, mise en route le lundi 18 janvier sous l'égide du secrétaire d'État aux finances, Sylvain Lafalaise.

«Nous tentons de mettre en place un déblayage ordonné», dit Vanel Clerveaux, alors que le bulldozer empoussière à nouveau la rue de débris de ciment et de feuilles déchiquetées. Son collègue Pierre Alfred vient de mettre la main sur un document important, un dossier du

personnel, qui ira rejoindre les quelques dizaines d'autres déjà récupérés et stockés dans l'aile du service du fichier central, miraculeusement épargnée par le séisme. «La DGI gère l'identité de tous les contribuables de Port-au-Prince. Cela pourrait être dangereux si quelqu'un mettait la main sur un de nos disques durs», explique Pierre Alfred. Difficile pourtant, devant la montagne de débris, d'imaginer qu'un individu mal intentionné puisse mettre la main sur la liste des contribuables et menacer la sécurité du pays.

Pour Vanel Clerveaux, la perte la plus grave est celle de la liste des grands contribuables — entreprises, banques, hauts revenus — qui représentent un important pourcentage du budget. Il relativise cependant la situation: «Nous avions l'habitude de travailler en réseau avec les autres ministères, ce qui permettrait de faciliter le travail du service de dépistage, qui entrera en action dès la fin du déblaiement.»

En attendant, son collègue reprend son travail de bénédictin, chaque jour du matin au soir, à la recherche des précieux documents qui ont fait la fierté de la DGI. Il n'y a pas de temps à perdre, «Si jamais il pleut, ce sera le chaos», conclut-il.

Collaboration spéciale

Pour avoir une en métal
Pour avoir une en l'ordi
Pour avoir une en vue
Pour avoir une en flyé
Pour avoir une belle classique
Pour avoir une deuxième paire
Pour avoir une autre en plastique

50%

d'escompte sur toute nos montures à l'achat de verres (excepté Mikli).
Du 2 au 31 janvier 2010. Boutique Saint-Denis ouverte les dimanches de janvier.

Un regard d'exception
VARILUX® IPSEO®
NEW EDITION

Essilor

GEORGES LAOUN OPTICIEN

4012, rue Saint-Denis, Coin Duluth 514-844-1919
1368, rue Sherbrooke Ouest, (édifice du Musée des beaux-arts) 514-985-0015

Destinations

VOYAGE
RÉGENCE INC.
TRAVEL
NOUVELLE-ORLÉANS
Architecture, Histoire, Jazz
Du 3 au 9 mai 2010
AVEC ACCOMPAGNATEUR

Phillip : 514-284-3366 / 1-866-734-3623
phillip@voyagerence.com / www.voyagerence.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez
Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com



CONFÉRENCE DE MONTRÉAL SUR HAÏTI

Plusieurs pays amis d'Haïti se rassemblent à Montréal dans le but de venir en aide aux Haïtiens.

Radio-Canada.ca/haiti

À SUIVRE EN DIRECT
TOUTE LA JOURNÉE



HAÏTI DÉVASTÉ

Un convoi canadien coincé sur la route

ALEXANDER PANETTA

Jacmel, Haïti — Un groupe de soldats canadiens s'est retrouvé coincé, hier, dans les montagnes du sud de l'Haïti, après un accident de la circulation impliquant leur convoi.

L'accident, qui n'a fait aucun

L'accident illustre bien les défis inhérents à la distribution de l'aide d'urgence dans ce pays dévasté

blessé, illustre bien les défis inhérents à la distribution de l'aide d'urgence dans ce pays dévasté.

Le convoi des Forces canadiennes, qui comprend le seul bulldozer appartenant à l'armée dans la région de Jacmel, a passé une partie de la journée en terrain montagneux accidenté.

On ne sait pas ce qui a causé l'accident sur cette route cahoteuse et fissurée qui mène à la capitale du pays, Port-au-

Prince. Mais l'accident a ralenti les efforts du Canada visant à faire parvenir l'aide d'urgence en provenance de Jacmel, qui est devenue la nouvelle plaque tournante de transport sur la côte sud du pays.

La partie avant du camion était partiellement affaissée et un des pneus avant gisait sur la route.

Plusieurs membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe étaient coincés sur la route pendant que des soldats tentaient de réparer les véhicules endommagés.

Plusieurs heures après l'accident, la majeure partie du convoi s'était extirpé de cette fâcheuse situation, mais des soldats surveillaient le véhicule qui était toujours sur les lieux de l'accident.

La Presse canadienne

EN BREF

Dépouille rapatriée

Moncton, N.-B. — Le corps d'un membre de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) tué lors du séisme dévastateur qui a secoué Haïti doit arriver aujourd'hui au Nouveau-Brunswick, province d'origine de la victime. Le sergent Mark Gallagher, porte-parole bien connu de la GRC dans les Maritimes, se trouvait à Port-au-Prince lorsque le tremblement de terre a frappé la capitale haïtienne. M. Gallagher faisait partie d'une unité de formation des Nations unies présente sur l'île des Antilles. Par ailleurs, les obsèques du surintendant Douglas Coates, également de la GRC, auront lieu mercredi à 13 h à la cathédrale Notre-Dame d'Ottawa. Coates était le commissaire par intérim des opérations de la mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti. — La Presse canadienne

Échec «pathétique»

Rome — Le chef de la protection civile italienne, Guido Bertolaso, a qualifié hier d'échec «pathétique» les efforts de secours à Haïti, jugeant inefficace l'approche militarisée des États-Unis. Pour Guido Bertolaso, il aurait fallu qu'un seul coordinateur civil international soit aux commandes de cette opération, et que les pays et les agences humanitaires arrêtent d'arborer leurs drapeaux et de poser pour les caméras de télévision, et se mettent au travail. «Malheureusement, il y a ce besoin de faire «belle figure» devant les caméras de télévision plutôt que de se concentrer sur ce qui est sous les débris», a dé-

claré Guido Bertolaso, dont la gestion du séisme de 2009 dans les Abruzzes, en Italie, avait été saluée. En particulier, il a critiqué ce qu'il a appelé l'opération militaire américaine pleine de bonnes intentions, mais inefficace. L'armée américaine a plus de 2000 hommes sur le terrain, qui participent à la distribution de l'aide humanitaire. Les autorités américaines ont défendu leur présence sur place et rejeté de telles critiques, essentiellement formulées par des dirigeants latino-américains de gauche. Guido Bertolaso a affirmé sur la RAI que la présence américaine et l'aide apportée étaient absolument nécessaires, mais il a ajouté que cette «présence massive» n'était «pas utilisée de la meilleure façon». — AP

Castro dénonce

La Havane — Fidel Castro accuse les États-Unis d'avoir déployé des soldats en Haïti «pour occuper le territoire». L'ancien dirigeant cubain estime que la présence militaire étrangère nuit à la coopération internationale. Dans un éditorial publié hier par le journal d'État *Juventud Rebelde*, Fidel Castro écrit que «ni les Nations unies ni le gouvernement des États-Unis n'ont offert d'explication à l'opinion publique mondiale pour ces mouvements de troupes». Notant que plusieurs gouvernements et organisations humanitaires se sont plaints de se voir refuser l'atterrissage à l'aéroport de Port-au-Prince géré par l'armée américaine, il souhaite que l'ONU dirige les opérations en Haïti. — AP



CHRIS WATTIE REUTERS

À leur arrivée, les enfants, fatigués, vêtus pour la plupart d'un simple tee-shirt et d'un short, enveloppés dans des couvertures, ont été escortés à l'intérieur de l'aéroport.

Les premiers orphelins haïtiens sont arrivés au Canada

«La résistance de ces enfants est tout simplement fantastique»

ALLISON JONES
TERRY PEDWELL

Ottawa — Vingt-quatre orphelins haïtiens ont quitté leur pays dévasté par un séisme afin d'entreprendre une nouvelle vie au Canada, hier, et ont été accueillis à Ottawa par leurs parents adoptifs.

Premier groupe d'adoptés haïtiens à arriver au Canada depuis le tremblement de terre du 12 janvier, les enfants ont quitté l'aéroport de Port-au-Prince aux premières heures du matin. Tout au long de leur voyage, les gestes et témoignages de compassion à leur endroit se sont succédés.

Des travailleurs qui les ont accompagnés en bus entre l'ambassade canadienne et l'aéroport de la capitale haïtienne aux bénévoles d'Air Canada qui leur caressaient gentiment le ventre pour les aider à dormir dans l'avion, toutes les personnes ont pris grand soin des enfants avant même qu'ils aient fait la connaissance de leurs nouveaux parents.

«Quand j'ai vu cet avion atterrir, j'étais bouleversé», a raconté Gerry Naugler, fier papa de Dakemsia, âgée de 10 ans, et Deu-

lando, quatre ans.

«Quand j'ai vu les enfants sortir, j'étais tellement soulagé pour toutes les familles canadiennes qui étaient réunies ici ce matin», a-t-il ajouté.

En route vers son nouveau pays, Dakemsia disait avoir hâte d'être au Canada.

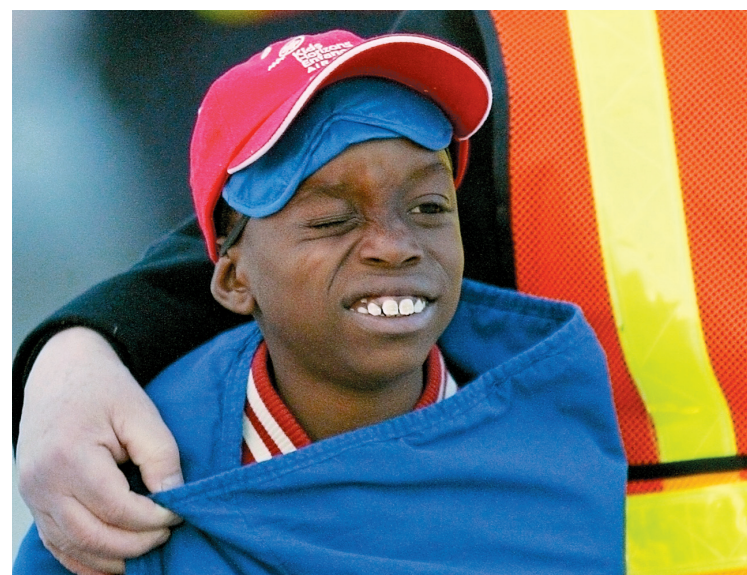
«Je n'ai pas peur, a-t-elle affirmé. Je suis emballée.»

L'Airbus A330 d'Air Canada s'est posé à Ottawa tout juste avant 7 h, et les enfants, fatigués, vêtus pour la plupart d'un simple tee-shirt et d'un short, enveloppés dans des couvertures, ont été escortés à l'intérieur de l'aéroport, où les attendaient leurs nouvelles familles.

Plusieurs des enfants les plus âgés souriaient à pleines dents en présence des caméras.

L'arrivée au Canada marque le début d'une nouvelle vie pour les enfants qui ont non seulement survécu à la mort de leurs parents, mais aussi à la dévastation de leur pays.

«Les enfants orphelins ne se laissent pas abattre, et je suis tellement impressionné par ce qu'ils peuvent endurer», a indiqué Peter Deklerk, qui accompagnait quatre enfants depuis l'ambassade canadienne. La ré-



CHRIS WATTIE REUTERS

Plusieurs des enfants les plus âgés souriaient à pleines dents en présence des caméras.

«La résistance de ces enfants est tout simplement fantastique.»

Le gouvernement canadien a pris des mesures la semaine dernière afin d'accélérer les dossiers d'adoption qui étaient déjà actifs avant le séisme de ce mois-ci.

Les autorités s'attendaient à ce qu'une cinquantaine d'enfants soient du voyage, hier,

mais des problèmes de logistique et de personnel ont ramené le groupe à 24, a indiqué le ministre fédéral de l'Immigration, Jason Kenney.

Quatre-vingt-dix enfants ont déjà reçu le feu vert pour venir au Canada, et les dossiers de 90 autres sont accélérés.

La Presse canadienne



CONFÉRENCE DE MONTRÉAL SUR HAÏTI ANALYSES ET BILANS

Les pays donateurs trouveront-ils les meilleures solutions afin d'aider les Haïtiens ?

CE SOIR

18 H 30

RDI ÉCONOMIE

AVEC GÉRALD FILLION

19 H

24 HEURES EN 60 MINUTES

AVEC ANNE-MARIE DUSSAULT



ÉDITORIAL

La réforme bancaire d'Obama

Le procès

L'amorce d'une réforme du secteur bancaire par l'administration Obama annonce un retour à l'esprit, mais non à la lettre, de la loi Glass-Steagall qui imposa le cloisonnement des établissements financiers au début des années 30. Encore embryonnaire, cette réforme a été immédiatement réduite à une simple inclination populiste de Barack Obama.

La semaine dernière, mardi pour être précis, la perte de l'élection tenue au Massachusetts a gommé du coup la majorité absolue que les démocrates détenaient au Sénat. Quarante-huit heures plus tard, le président Obama exposait les grandes lignes de la réforme qu'il entend mener sur le front bancaire. Dans la foulée de cette annonce, mille et une voix se sont manifestées pour délivrer le message confectionné par le lobby de la finance. A savoir que la réforme en question était improvisée et qu'Obama

était devenu un président populiste. Autrement dit un démagogue, et pourquoi pas un jean-foutre.

Attardons-nous un instant à l'accusation d'improvisation. Ceux qui ont suivi de près l'évolution de ce dossier savent qu'au cours de l'automne dernier, Obama a commandé une inflexion politique en la matière. Plus précisément, il s'est rangé aux arguments défendus par Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale et actuel patron du comité des économistes qui conseillent le chef de l'exécutif, avant d'ordonner à Timothy Geithner, secrétaire au Trésor, et Lawrence Summers, qui est son conseiller senior pour l'économie, de travailler avec Volcker. De collaborer avec lui.

Il faut savoir que, tout au long de l'année 2009, Volcker a tenté de convaincre le duo Geithner-Summers de composer une réforme plus agressive que celle qui était envisagée. Faute d'être entendu, Volcker avait indiqué publiquement qu'il ne partageait pas les vues de Geithner et compagnie en soulignant qu'il fallait à tout prix mettre un terme aux «opérations casino» des banques et qu'il fallait également se pencher sur le danger que représentent, pour l'ensemble de l'économie américaine, les établissements jugés si importants de taille que l'on ne peut pas se permettre de les laisser sombrer, soit les *Too Big To Fail*.

C'est après la publication de prévisions, toujours l'automne dernier, selon lesquelles les primes versées aux cracks de la finance avoisineraient les records de 2007, c'est après avoir compris que, malgré les avertissements adressés plus tôt dans l'année, les banquiers n'entendaient pas se réformer qu'Obama s'est rangé derrière Volcker. Et ce, à la satisfaction du vice-président, Joe Biden, qui jugeait, avec raison d'ailleurs, que Geithner et Summers étaient, sur le plan politique, des sourds. Bref, le plan dévoilé la semaine dernière n'a pas été improvisé dans les heures qui ont suivi la défaite au Massachusetts.

Passons au populisme, au procès en sorcellerie financière qui lui est fait. Tout un chacun sait que l'Université de Chicago fut le berceau des idées folles qui auraient précipité les États-Unis dans les arcanes de la faillite, n'eût été le sauvetage organisé par l'État. On sait moins qu'au sein de la faculté d'économie qui se targue d'avoir eu une douzaine de Prix Nobel, des clans sont apparus qui se livrent depuis la crise à une foire d'empoigne jamais vue.

De quoi s'agit-il? Au cours de longs entretiens accordés au journaliste John Cassidy, du *New Yorker*, des figures de proue du néolibéralisme font un *mea-culpa*. Richard Posner, qui a théorisé dans ses livres la déréglementation tous azimuts, Gary Becker et James Heckman, tous deux lauréats du Nobel, admettent s'être trompés. Rien ne résume mieux leur sentiment que ces mots de Becker: «Sur beaucoup de points, les gens ont eu tort, j'ai eu tort et tout Chicago [l'école de Chicago] a eu tort.»

Ce constat, on s'en doute, est réfuté avec force par les partisans de l'ultralibéralisme qui feignent d'ignorer, entre autres choses, une donnée propre à donner le vertige, propre à effrayer quiconque a la tête sur les épaules. La voici: quatre banques américaines, et seulement quatre, détiennent la moitié des actifs du secteur. Jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale si peu d'acteurs ont concentré une telle masse d'actifs.

Mettons que si Obama, Volcker, Biden, Becker, Posner et Heckman sont des populistes, alors les héritiers ombrageux de Milton Friedman travaillent à l'émergence du capitalisme stalinien. C'est d'ailleurs à se demander si leur rêve secret n'est pas de composer la cheville ouvrière du stade suprême (sic) du capitalisme pour mieux retourner ensuite à la loi de la jungle. Chose certaine, sur le plan des idées, ils n'étaient pas des bons à rien, mais des mauvais en... tout!

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

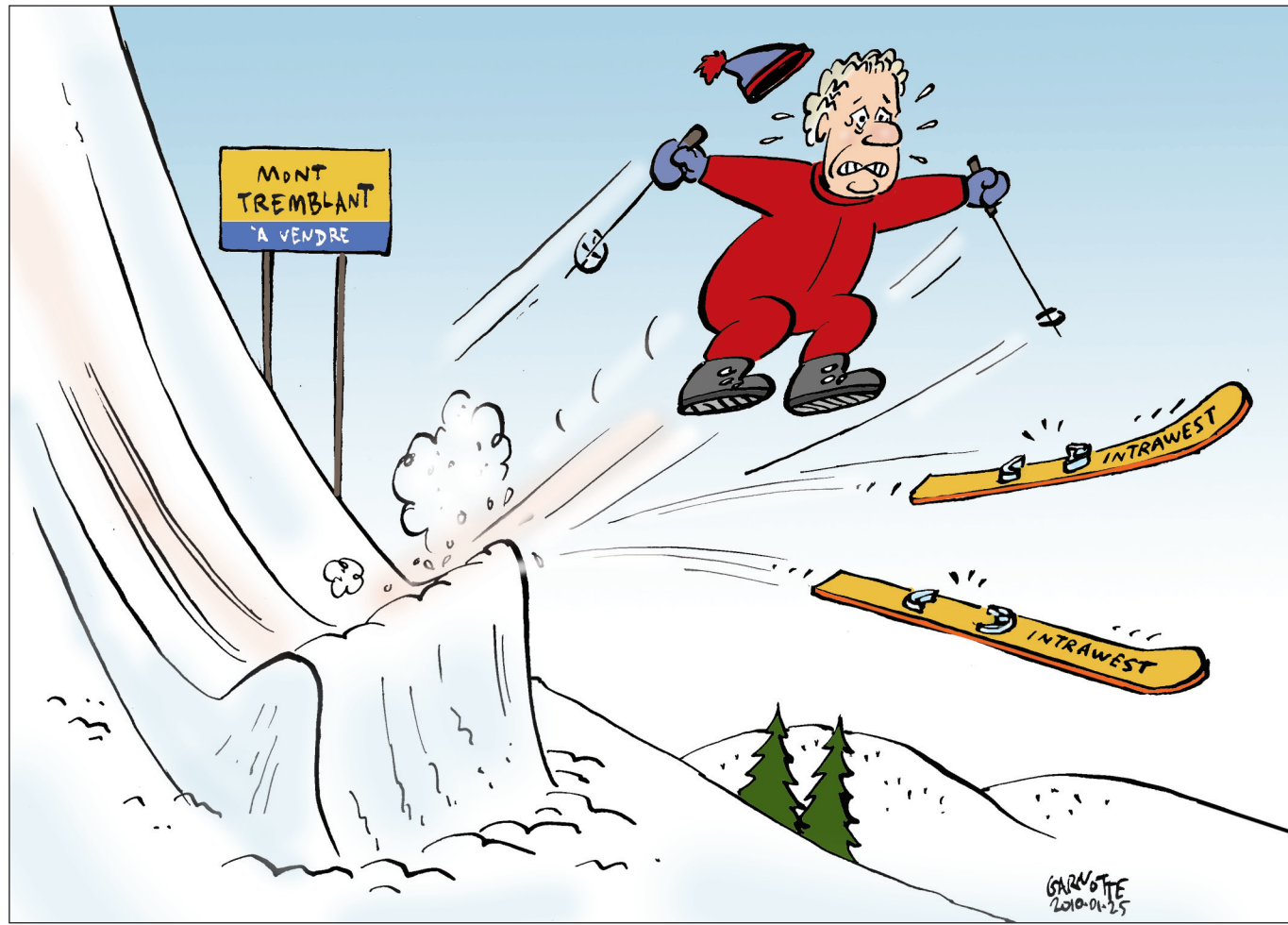
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Du pétrole à la rescousse d'Haïti?

Avec le quasi-anéantissement de plusieurs villes en Haïti, la reconstruction sera inévitable. Qui pourrait bénéficier des juteux contrats qui seront octroyés? Sans doute des intérêts étrangers qui ont l'expertise pour des travaux de cette envergure. Et ainsi s'immiscer dans les rouages de l'État haïtien qui, contrairement au discours officiel, possède des ressources qui peuvent faire l'envie de plusieurs. Comme les compagnies pétrolières. En effet, le sous-sol haïtien regorgeait de pétrole. Déjà, en 1950, la compagnie américaine Atlantic Refining Company, de la Pennsylvanie, procédait à des forages sur l'île. Malgré la présence confirmée de pétrole, il n'y eut pas de suite. Cependant, c'est en train de changer. De nouveaux forages ont été réalisés dans plusieurs régions, dont la plaine du Cul-de-sac et le plateau central. Dans une entrevue, le directeur général du Bureau haïtien des mines et de l'énergie, Dieuseul Anglade, confirmait que l'on a trouvé des indices qui permettent de continuer les recherches. Selon M. Anglade, les compagnies doivent démontrer l'existence des réserves pour exploiter ces gisements. Différentes sociétés seraient sur les rangs. Espérons que le peuple haïtien saura tirer avantage de cet or noir enfoui dans ses fragiles entrailles. Mais j'en doute fortement...

Gaëtan Fontaine

Montréal, le 21 janvier 2010

Sur le Génie-Construction

Si l'une des plus importantes recommandations du Forum économique de Lévis est d'améliorer la productivité indus-

trielle du Québec, le gouvernement aura fort à faire pour redresser le secteur Génie-Construction. Ce segment de la plus importante industrie du Québec souffre, selon le Bureau de la concurrence du Canada, d'un manque de productivité de l'ordre de 10 et 30 % par rapport à l'ensemble des provinces canadiennes.

Que ce manque de productivité soit une affaire de corruption, de collusion, de carences d'ingénierie ou d'administration, cela ne change rien à la nécessité de redresser une industrie qui coûte aux Québécois entre 2 et 6 milliards de dollars par année, faute de mesures adéquates de contrôle et de supervision. Le dossier Génie-Construction risque de demeurer dans l'actualité pour une bonne partie de l'année 2010, on ne devrait pas l'oublier.

André Mainguy

Longueuil, le 21 janvier 2010

L'éducation au bord du gouffre

Au-delà des mots prononcés, à maintes reprises par la ministre de l'Éducation concernant les changements à apporter pour corriger le tir de la réforme en éducation, le mécontentement persiste toujours dans le corps professoral. Selon plusieurs acteurs œuvrant dans le milieu scolaire, ce renouveau pédagogique est catastrophique, mais plusieurs experts y adhèrent toujours en y présentant ses bienfaits.

Pourtant, cette réforme subie depuis plusieurs années maintenant fait de moins en moins d'adeptes chez les enseignants qui, par le passé, ont été très peu écoutés dans leurs recommandations pour améliorer

notre système éducatif. Force est de constater que l'enseignement par compétences commence à laisser des traces indélébiles chez les élèves québécois.

A ce titre, pensons, comme le souligne si bien M. Joseph Facal, au haut taux d'abandon scolaire, au glissement important de nos résultats aux classements internationaux et bien sûr au manque flagrant de connaissances transmises à nos élèves occultées par une trop grande place laissée aux compétences tant prisées par les hauts dirigeants en éducation.

Pourtant, un cri d'alarme a été lancé par les enseignants lors d'une vaste consultation réalisée par la FAE pour connaître le taux de satisfaction des enseignants face à ladite réforme. Les résultats obtenus ont été percutants. Ce document, intitulé *Une autre école est possible*, a été déposé à la ministre Courchesne afin de proposer des solutions tangibles pour remplacer la réforme en faisant des connaissances, l'élément moteur du parcours scolaire des élèves. Malheureusement, nos élus semblent encore faire la sourde oreille afin d'arrêter ce gâchis institutionnalisé en apportant des changements qui sont simplement de la poudre aux yeux pour faire taire les principaux détracteurs.

Agissons rapidement, car nous sommes en train de sacrifier plusieurs jeunes par faute de courage politique. Espérons que nos décideurs entendront raison, car plusieurs jeunes enseignants quittent aussi l'enseignement découragés par le manque de constance dans la profession (33 % d'abandon). Il y a péril en la demeure!

François Bellefeuille,
enseignant au primaire
Lachine, le 20 janvier 2010

LIBRE OPINION

De l'aide adossée aux solidarités locales

RONY BRAUMAN

Directeur d'études à la Fondation de Médecins sans frontières

Aucun pays ne serait en mesure de faire face à un désastre tel que le séisme qui a dévasté Port-au-Prince et sa région. Nous n'avons pas, à ce jour, l'ensemble des informations ni le recul pour en évaluer l'impact, mais nous savons déjà qu'il se classe parmi les grandes catastrophes de ces cent dernières années. Les priorités immédiates de l'aide sont de plusieurs sortes, et aucune ne peut être placée au-dessus des autres, car elles interagissent étroitement.

Il y a bien sûr les soins aux blessés, soins infirmiers aussi bien qu'interventions chirurgicales traumatologiques. Ils nécessitent la mise en place d'unités médicales et de blocs chirurgicaux, en dehors des structures existantes qui sont endommagées et risquent de s'effondrer au cas où surviendraient des répliques violentes. [...]

De nombreuses équipes médico-chirurgicales, dont certaines incluent des néphrologues pour traiter les *crush syndromes* ou «syndromes d'écrasement», ont déjà été envoyées sur place et ont commencé à travailler rapidement, bien que très tard du point de vue des blessés qui attendaient des soins. Cet aspect des secours est d'autant plus important que les bâtiments hospitaliers ont été détruits ou très endommagés.

Cependant, le travail médical s'étend au-delà de la prise en charge des blessés. D'une part, il faut traiter les malades évacués des hôpitaux et donc privés de soins depuis le séisme. D'autre

part, il faut apporter une assistance médicale aux sans-abri regroupés dans des camps de tentes improvisés, où le manque d'eau et de nourriture vient aggraver les conditions sanitaires mauvaises qui prévalaient avant la catastrophe.

Rappelons-nous que la prévalence du sida est très élevée à Haïti et que les conditions y sont favorables à l'apparition de foyers épidémiques. Mais attention: nous parlons ici de petits foyers d'infection pulmonaire et digestive, qui sont sans rapport avec le faux péril que représenteraient les cadavres. Ceux-ci sont sans danger, contrairement à une croyance très répandue et déjà véhiculée par la rumeur et les médias.

Il faut donc au contraire rassurer la population et les secouristes sur cette question de façon à éviter la panique que peut créer la présence de cadavres en grand nombre. Leur évacuation est nécessaire pour des raisons sociales et psychologiques, mais pas pour des raisons de sécurité sanitaire. Ce point mérite d'être rappelé, car, lors du tsunami de 2004, les secouristes ont amplifié la panique au lieu de la contenir, en insistant sur le fait que les cadavres étaient un risque majeur. Le désenclavement des personnes enfouies sous les décombres est désormais hors de propos, la période de survie étant dépassée.

Outre les soins médicaux, quatre autres priorités doivent être visées simultanément.

1 - La remise en état de fonctionnement du système de télécommunications, le téléphone étant indispensable pour la coordination et l'ajustement des secours ainsi que pour la sécurité du dispositif d'aide, mais aussi pour la réunion et l'information des familles et des proches des sinistrés.

2 - La mobilisation et la mise en œuvre d'engins de travaux publics, indispensables pour la remise en état d'axes de circulation et de ponts, la sécurisation de bâtiments menaçant de s'effondrer, le déblaiement de terrains pour les sans-abri, le dégagement des bâtiments publics.

3 - La mise en place d'infrastructures de stockage et de circuits de distribution de vivres et d'eau potable. Cet aspect de l'aide est d'une importance primordiale, de nombreuses personnes n'ayant pu s'alimenter depuis plusieurs jours. Outre l'affaiblissement physique et la douleur que représentent ces privations, il s'agit aussi de contenir certaines violences de désespoir que causeront ces pénuries si elles ne sont pas comblées très vite.

4 - Enfin, la remise en état de fonctionnement des installations portuaires doit permettre de passer à un approvisionnement par voie maritime, moins coûteux, plus souple et plus sûr que l'emploi des avions. C'est la condition pour pouvoir hisser les approvisionnements à la hauteur des besoins.

Ces précisions étant apportées, il est utile pour la compréhension de la situation d'aborder des questions plus générales. D'une part, en ce qui concerne le délai entre la catastrophe et l'arrivée des secours internationaux: face à un événement imprévisible et massif comme celui-ci, il est impossible de rassembler immédiatement les moyens matériels et les équipes spécialisées.

Deux à trois jours sont nécessaires pour commencer à déployer les premiers secours sur le terrain et plusieurs jours encore avant que le dispositif commence à faire sentir son efficacité, c'est-à-

dire parvenir à un nombre significatif de victimes. Même alors, de nombreuses autres victimes restent hors d'atteinte de l'aide internationale, tant celle-ci se déploie progressivement. Plusieurs jours seront encore nécessaires pour assurer une couverture décente des besoins primordiaux.

Mais il faut préciser ici que la solidarité locale joue un rôle essentiel, à Haïti comme partout dans ce genre de situation. La plupart des personnes qui ont été sorties des décombres ont été sauvées par leurs voisins, de même que la nourriture et les autres formes d'entraide ont été assurées par les Haïtiens eux-mêmes. À considérer les reportages, il semble que seule l'aide provenant de l'étranger soit homologuée comme telle, alors que l'aide locale, pourtant primordiale, est ignorée. Il est vrai que la solidarité quotidienne ne fait pas de bruit et n'offre pas de spectacle, contrairement aux rassemblements menaçants et aux scènes de violence. [...]

Les désastres naturels de grande ampleur sont toujours des scènes sur lesquelles se jouent des stratégies et des rivalités politiques. La Chine affirme son rôle de puissance mondiale émergente en envoyant des secouristes et de l'aide, de même que les pays européens, le Brésil et les États-Unis. Il n'y a là rien de scandaleux en soi. Il ne s'agit que d'un reflet des relations internationales de notre temps et il serait absurde de juger de la valeur de ces interventions selon une jauge purement morale. En dépit des frictions et tensions qui résultent de cette situation, on peut dire à ce jour que la mobilisation internationale se fait au bénéfice des victimes, même si les secours ne leur parviennent pas encore à toutes. [...]

IDÉES

Le recentrage stratégique de la Caisse de dépôt

Michael Sabia fait le point sur les principes et les priorités de la CDPQ sous sa direction

MICHAEL SABIA

Président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec

En ce début d'année, et par souci de transparence, il m'apparaît utile de faire le point sur la Caisse, sur ce que nous avons fait depuis dix mois et sur nos priorités pour la prochaine année.

La Caisse vient de vivre la période la plus difficile de son histoire. Nous devons nous adapter à un environnement économique et financier profondément transformé. Des changements importants s'imposaient. L'équipe de direction s'est donc renouvelée en accueillant de nouveaux talents ainsi que des dirigeants performants qui connaissent bien notre institution.

Ces changements s'inscrivent dans un plan d'action élaboré en consultation avec nos employés et nos déposants, et avec le plein appui du conseil d'administration.

Le « gros bon sens »

Certains principes fondamentaux nous ont guidés dans notre action. Ces principes relèvent, pourrions-nous dire, du « gros bon sens » et se résument en quelques mots: simplicité, rigueur, performance et souci du client. C'est en demeurant fidèles à ces principes que nous pourrions construire un succès durable, reposant sur de solides fondations.

Nous avons mis en œuvre un plan de recentrage stratégique, visant à simplifier et à améliorer le fonctionnement de la Caisse, revenant ainsi aux métiers de base dans lesquels nous affichons une solide feuille de route. Nous entendons investir dorénavant exclusivement dans des véhicules financiers transparents que nous maîtrisons en profondeur.

Ainsi, nous avons regroupé les activités d'investissement, repositionné le groupe Immobilier sur ses activités de base et éliminé plusieurs des activités d'ingénierie financière à l'origine, en grande partie, des résultats de 2008. Nous avons rééquilibré notre portefeuille de placements, notamment en achetant progressivement neuf milliards de dollars d'actions pour bénéficier du regain des marchés boursiers.

Nous avons entamé une révision exhaustive de nos processus de gestion des risques. Le déploiement de ce plan d'action, qui devait s'étendre sur trois ans, a été grandement accéléré, la majeure partie étant maintenant terminée.

Nous avons aussi changé notre approche de communication pour être plus transparents. Par exemple, nous avons pris la décision de présenter dorénavant un aperçu de nos résultats à la mi-année, une première dans l'histoire de la Caisse.

En tant qu'investisseur axé sur le long terme,



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le siège social de la Caisse de dépôt et placement du Québec, à Montréal

la Caisse doit également avoir de solides fondations financières qui peuvent résister aux turbulences périodiques des marchés. C'est pourquoi nous avons presque doublé nos liquidités disponibles et réduit notre passif, notamment nos emprunts, de 20 milliards de dollars. Nous avons aussi réduit notre dépendance au financement à court terme en le remplaçant par du financement à long terme. En seulement deux mois, nous avons refinancé plus de 7 milliards de dollars à des taux très avantageux, ce qui témoigne de la confiance des investisseurs mondiaux envers les nouvelles orientations de la Caisse. En somme, la Caisse est aujourd'hui en meilleure santé qu'au printemps dernier.

Cinq priorités

Malgré les progrès accomplis, il reste beaucoup de travail à faire.

Notre objectif est de créer à la Caisse une culture axée sur le service, fondée sur la prise de risques mesurés, afin de fournir à chacun de nos déposants les rendements à long terme dont il a besoin. Autrement dit, les rendements nécessaires pour assurer la pérennité des régimes de retraite et d'assurance dont les Québécoises et les Québécois bénéficient.

Comment faire? En plaçant nos clients, les déposants, au cœur des préoccupations quotidiennes de nos employés. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes donné cinq priorités à réaliser d'ici les 18 prochains mois.

Notre objectif est de créer à la Caisse une culture axée sur le service, fondée sur la prise de risques mesurés

La première est d'établir un nouveau modèle de collaboration avec nos clients, afin de faciliter à la fois notre compréhension de leurs besoins et leur compréhension de nos stratégies d'investissement. Cette priorité s'inscrira d'ailleurs à l'intérieur de contrats détaillés qui définiront clairement nos engagements envers chacun d'entre eux.

Nous agirons ainsi avec un esprit fiduciaire authentique, en procurant un rendement ajusté au risque et au passif de nos déposants, notre deuxième priorité. Misant sur son expertise et ses avantages comparatifs, la Caisse doit pouvoir leur offrir de la flexibilité, des portefeuilles spécialisés performants et des stratégies d'investissement sur mesure les protégeant mieux contre les risques liés aux taux d'intérêt et à l'inflation, tout en leur permettant d'obtenir un rendement durable.

Entreprise québécoise

En mettant à profit ces mêmes avantages

concurrentiels, la Caisse veut également jouer un rôle de leadership auprès de l'entreprise au Québec, notre troisième priorité. La Caisse doit tirer profit de sa proximité avec le marché québécois pour investir dans de petites et moyennes entreprises prometteuses, susceptibles de générer des rendements avantageux pour nos déposants. C'est exactement ce que nous ferons dans le cadre de notre partenariat de 600 millions de dollars avec Desjardins.

Nous pouvons aussi faire appel à notre expertise et à nos réseaux pour appuyer les moyennes entreprises dans leur développement, et servir de pont vers leur succès à l'extérieur du Québec. En jouant ce rôle dans l'économie québécoise, nous travaillons à la fois au bénéfice de nos déposants et des entreprises du Québec. Voilà pourquoi la recherche de rendement et la contribution au développement économique du Québec vont de pair.

Culture de la Caisse

Notre quatrième priorité est de poursuivre l'amélioration de notre gestion des risques. Il ne s'agit pas de ne plus prendre de risques — ils sont inhérents à l'investissement —, mais de les comprendre en profondeur. Nous pourrions ainsi les choisir avec justesse et précision, afin d'atteindre les rendements à long terme attendus par nos déposants.

Enfin, notre cinquième priorité est de changer la culture de la Caisse — autrement dit, changer nos façons de faire. Il faut bien sûr commencer par mieux comprendre les besoins de nos clients, mais aussi considérer l'équilibre rendement-risque dans toutes les décisions prises par nos gestionnaires de portefeuille, mettre l'accent sur la collaboration et le travail d'équipe, nous fixer des objectifs d'excellence et, peut-être encore plus important, comprendre que notre expertise est au service de nos déposants et du Québec.

Bâtir des fondations solides

2009 aura été une année de transition, marquée par des changements nécessaires. Nous poursuivons nos efforts en 2010 par l'implantation de nos cinq priorités. Des fondations solides sont essentielles à notre stabilité à long terme.

Mais la réalisation de ces priorités n'est qu'une première étape, un passage obligé. Pour produire les rendements compétitifs et durables dont les Québécoises et les Québécois ont besoin pour l'avenir, nous devons bâtir une institution qui pourra saisir les occasions et réussir sur les marchés mondiaux, particulièrement ceux à forte croissance. Ainsi, tout en progressant dans la réalisation de nos cinq priorités, nous jetterons les bases des compétences qui nous permettront d'exceller et de trouver notre place parmi les grands investisseurs mondiaux.

Intégration et laïcité

D'autres voies sont possibles

GUILLAUME ROUSSEAU

Candidat au doctorat en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Sherbrooke

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS

Historien et professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean

Dans une lettre parue dans la page Idées du *Devoir* le 12 janvier dernier, Gérard Bouchard s'en prend à « certains intervenants (très actifs dans la revue *L'Action nationale*) », qui, « dans le débat sur l'identité nationale », « s'emploient à semer la confusion » entre autres en confondant multiculturalisme et interculturalisme. Puis, le sociologue-historien lance un défi à ces intervenants en les invitant à présenter un modèle d'intégration alternatif « conforme aux exigences de la démocratie et du droit [et] capable d'articuler efficacement la double obligation d'assurer l'avenir de la francophonie québécoise et de respecter la diversité ».

En tant que collaborateurs réguliers à la revue *L'Action nationale* et auteurs de plusieurs textes sur des questions d'identité et de diversité, nous nous sentons interpellés par cet appel de M. Bouchard.

Le modèle alternatif que nous proposons apparaît clairement dans plusieurs de nos écrits; nous invitons donc M. Bouchard à les consulter. Pour nous, le modèle québécois d'intégration pourrait se définir à partir du principe de « convergence culturelle » développé par Fernand Dumont. En vertu de ce principe, s'il faut prendre acte du fait que les citoyens ont des héritages culturels divers, il faut surtout favoriser l'intégration nationale. C'est une façon de décourager les « cloisonnements ethniques » qui n'a donc rien à voir avec « l'exclusion » et tout à voir avec l'inclusion, mais pas à n'importe quel terme.

Droit canadien

Ce modèle québécois devrait aussi être une troisième voie entre la laïcité à la française et le multi-

culturalisme canadien. Il s'agit de proposer une laïcité adaptée à nos besoins sans être édulcorée (contrairement à celle dite « ouverte »). Concrètement, cela devrait se traduire notamment par une législation qui ne serait pas aussi permissive que le droit canadien en matière de port de symboles religieux, sans nécessairement être aussi restrictive que le droit français, par ailleurs tout à fait légitime.

Plus fondamentalement, nous prônons un modèle qui serait élaboré d'abord par le peuple québécois par l'entremise de ses représentants plutôt que par des juges nommés par Ottawa. C'est peut-être là la plus grande différence entre nous et M. Bouchard: pour nous, il existe d'autres conceptions démocratiques du droit que celles qui définissent une égalité « différenciée » selon les origines ethniques ou les confessions et qui valorisent la diversité avant tout. Et ces autres conceptions sont parfaitement défendables même si elles entrent parfois en contradiction avec le droit canadien.

Faut-il rappeler à M. Bouchard que l'article 27 de la Charte canadienne qui constitutionnalise le multiculturalisme s'applique au Québec et, dès lors, que l'ensemble du droit québécois, à commencer par la Charte québécoise, est soumis à ce principe? Par conséquent, deux solutions s'offrent aux Québécois désireux d'élaborer un modèle d'intégration différent du modèle canadien: prôner un recours systématique à la cause dérogatoire ou se soumettre docilement au droit canadien, et de ce fait condamner le modèle québécois à n'être qu'une variante régionale du modèle multiculturaliste canadien. Si nous préférons la première avenue, en revanche M. Bouchard préfère la seconde, comme l'illustre notamment sa référence à la nécessité d'une façon de faire « conforme aux exigences de la démocratie et du droit », autrement dit conforme aux décisions prises par les tribunaux en fonction de la Constitution de 1982 à laquelle pourtant le Québec refuse toujours d'adhérer.

Clause dérogatoire

L'affaire du kirpan illustre parfaitement ce dilemme. Si le modèle québécois doit se différencier du



CHRIS WATTIE REUTERS

L'affaire du kirpan illustre parfaitement la nécessité pour le modèle québécois de se différencier du modèle canadien sur les questions d'identité et de diversité.

modèle canadien, c'est notamment en regard de ce type d'excès, illustrés dans l'affaire *Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys*. Dans cette affaire, la Cour suprême autorisa le port d'une arme blanche à l'école, sous prétexte que « l'argument selon lequel le port du kirpan devrait être interdit parce qu'il représente un symbole de violence ne tient pas compte des valeurs canadiennes fondées sur le multiculturalisme ».

Alors que cette affaire aurait pu être l'occasion d'invoquer la clause dérogatoire et d'ainsi faire ressortir une différence importante entre les modèles canadien et québécois, il a plutôt été l'occasion pour plusieurs intellectuels, dont M. Bouchard, de se rallier implicitement au modèle canadien en appuyant la décision de la Cour suprême. En effet,

ces intellectuels ont beau prétendre qu'en théorie il existe des différences entre le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois qu'ils défendent, si dans les faits ils se rallient systématiquement aux décisions qui symbolisent ce premier modèle, cela ne rime à rien.

Nous serions d'ailleurs tentés de demander à M. Bouchard de citer une seule disposition de la Loi sur le multiculturalisme ou une seule décision fondée sur l'article 27 de la Charte canadienne avec laquelle il n'est pas d'accord. Mais, surtout, nous l'invitons à accepter qu'il existe d'autres modèles d'intégration aussi légitimes que celui qu'il défend et qu'un authentique débat sur ces questions ne peut être défini en fonction de conditions établies par un seul individu.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel Bélair (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Prévost (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bherer (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebail (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert DIVERS (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CIA

SUIITE DE LA PAGE 1

la société iranienne, malgré l'importance stratégique de ce pays pour les États-Unis.

Les activités d'espionnage de M. Taylor avaient toujours été gardées secrètes en vertu d'une entente entre Ottawa et Washington, même si l'étroite collaboration entre les deux capitales pendant la crise était de notoriété publique.

Le 30 novembre 1979, vingt-six jours après la prise de l'ambassade par des étudiants, le président américain Jimmy Carter s'entretenant au téléphone avec le premier ministre du Canada, Joe Clark. Washington a besoin de renseignements pour préparer la libération de ses otages et mener des opérations dans un pays devenu hostile depuis le départ du shah.

C'est Ken Taylor, ambassadeur du Canada à Téhéran depuis un an, qui s'en charge. Il devient officiellement espion de la CIA après l'appel téléphonique de Jimmy Carter qui scelle l'entente secrète, selon l'historien Robert Wright.

«Je ne sais pas s'il faut parler d'un espion de la CIA. L'important à retenir, c'est que Ken Taylor a été scandalisé de voir qu'on prenait des diplomates en otages au mépris des conventions internationales», a dit hier au *Devoir* le journaliste Jean Pelletier qui, à titre de correspondant de *La Presse* à Washington, avait rapporté en premier la nouvelle de la fuite des six Américains en 1980. «Carter voulait utiliser tous les recours possibles [pour aider les diplomates]. Taylor collaborait avec le gouvernement américain. La CIA était sans doute mêlée à cela», a ajouté M. Pelletier, qui dirige aujourd'hui le service des affaires publiques, des documentaires et des grands reportages de la SRC.

L'opération Eagle Claw

Ken Taylor était véritablement chargé des activités d'espionnage des États-Unis en Iran, au point d'exercer un droit de veto sur certaines décisions du quartier général de la CIA en Virginie, selon Robert Wright.

Les renseignements qu'il a fournis aux États-Unis ont notamment servi à la tentative avortée de libération de la cinquantaine d'otages, l'opération Eagle Claw, en avril 1980.

Selon l'auteur de *Notre Homme à Téhéran*, Ken Taylor a accepté l'invitation des Américains «sans hésiter». «Il savait qu'il avait le soutien de ses plus proches collègues à Ottawa, de l'establishment du renseignement canadien et du premier ministre lui-même. À partir de ce moment, le nombre des Canadiens qui surent que Taylor avait accepté de recueillir et de transmettre de l'information aux États-Unis ne se compte jamais à peine plus que sur les doigts d'une main», écrit Robert Wright.

Dans une entrevue au *Globe and Mail* parue samedi, Ken Taylor a confirmé les propos du livre. Il a dit vouloir «contribuer modestement à une solution» à la crise. Et ce, malgré les risques: s'il avait été pris en flagrant délit d'espionnage, «les Iraniens ne l'auraient pas toléré», et «les conséquences auraient pu être importantes», croit-il.

Incapacité de la CIA

Quand M. Taylor a présenté ses lettres de créance au shah d'Iran en 1977, l'Occident ne réalisait ni l'ampleur des mouvements qui agitaient la population iranienne ni le ressentiment à l'égard du monarque. À Washington, l'aveuglement a duré jusqu'à la fin. «L'incapacité de la CIA à juger de l'ampleur des forces qui se constituaient en opposition au régime du shah est aujourd'hui considérée par la plupart des observateurs comme l'un des pires échecs du service de renseignement avant le 11-Septembre», écrit l'historien Robert Wright. Dans les années 1970, pourtant, on comptait jusqu'à 54 000 Américains en Iran, dont 10 000 conseillers militaires.

En février 1979, l'ambassade américaine à Téhéran avait déjà été prise d'assaut, brièvement, par des communistes. Ken Taylor avait alors compris que les missions diplomatiques n'étaient plus en sécurité. «La première chose qui me soit venue en tête a été qu'à partir de maintenant, la protection de l'immunité diplomatique n'était plus qu'une abstraction de notre imagination», a-t-il affirmé plus tard.

Le directeur de la CIA de l'époque, Stansfield Turner, avouera, lui, que son agence a négligé de préparer un plan d'urgence au cas où l'ambassade serait de nouveau attaquée.

L'embauche d'un diplomate canadien dans un rôle d'espion pour une nation étrangère est exceptionnelle, sinon unique. Aussi le rôle de Ken Taylor comme agent de la CIA n'avait-il jamais été révélé. En entrevue au *Globe and Mail*, l'intéressé a dit être le premier surpris que cette histoire sorte aujourd'hui. «Ça fait 30 ans que c'est secret, et je pensais que ce serait encore secret pendant 30 ans!», a-t-il affirmé.

Le Devoir

HAÏTI

SUIITE DE LA PAGE 1

notamment l'occasion de fixer le lieu et la date d'une conférence internationale des donateurs prévue dans les prochains mois. «Il s'agira d'une première étape critique sur la longue route du redressement, [mais] ce ne sera pas un endroit où annoncer des contributions», a affirmé le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, hier. «Nous devons déterminer en collaboration avec le gouvernement haïtien des priorités-clés pour établir un plan d'action pour le travail à accomplir.»

Les participants — au nombre desquels figurent l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, les États-Unis, la France, le Mexique, ainsi que les Nations unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation des États américains et la Croix-Rouge internationale — vont tout d'abord «comparer leurs notes» afin de dresser un bilan de la situation, pour ensuite se focaliser sur la reconstruction du pays.

Lawrence Cannon, qui présidera la rencontre, et Jean-Max Bellerive entreprendront les travaux qui se poursuivront à huis clos avec, entre autres acteurs politiques, la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, et le ministre des Affaires étrangères français, Bernard Kouchner. Le premier ministre canadien, Stephen Harper, devrait se joindre à eux pour une partie des travaux.

«L'ampleur du désastre, le nombre de personnes touchées, les biens matériels font que, pendant longtemps, Haïti va avoir besoin d'aide», a indiqué Jean-Max Bellerive, hier, flanqué du premier ministre du Québec, Jean Charest. «On ne va pas reconstruire Haïti à l'identique. Il faut traiter les problèmes structurels. Ce ne sera pas un exercice seulement technique, on parlera de gouvernance et de coopération régionale», a fait savoir une source diplomatique française à l'Agence France-Presse.

L'organisation humanitaire Oxfam a appelé les participants à la réunion d'urgence d'aujourd'hui à s'entendre sur un effacement de la dette contractée par Haïti auprès d'eux. L'annulation de la dette haïtienne, qui s'élève à près de 950 millions de dollars canadiens, est l'une des priorités pour la reconstruction du pays, selon l'organisation non gouvernementale. «Attendre d'Haïti qu'il rembourse des millions de dollars, alors



Le premier ministre haïtien, Jean-Max Bellerive, a rencontré son homologue québécois, Jean Charest, hier, à Montréal.

que le pays lutte pour surmonter l'une des pires catastrophes naturelles de ces dernières années serait à la fois cruel et inutile», a déclaré le directeur général d'Oxfam International, Jeremy Hobb.

D'autre part, les «pays amis» d'Haïti doivent définir «clairement le rôle des troupes internationales et expressément préciser que les troupes opèrent sous le commandement des Nations unies et du gouvernement haïtien», a tenu à dire M. Hobb.

Même son de cloche du chef de l'opposition officielle du Canada, Michael Ignatieff. M. Ignatieff, qui a effectué une visite auprès de la communauté haïtienne de Montréal hier, a plaidé en faveur d'une «reconstruction démocratique» d'Haïti. «Les Haïtiens, ici à Montréal, ont peur qu'Haïti passe sous la tutelle internationale, d'une façon qui ne va pas répondre à leurs besoins», a-t-il fait remarquer, alors que les Haïtiens saisissent la portée politique la mesure de la catastrophe.

Ministères en ruine

L'ambassadeur américain en Haïti, Kenneth Merten, estime à 11 sur 13 le nombre de ministères haïtiens détruits par le tremblement de terre. «L'État est paralysé, car il n'y a aucun bâtiment actuellement debout pour continuer, mais les représentants de l'État sont là en grande partie», a affirmé la première dame d'Haïti, Elisabeth Préval. Celle-ci a pris hier la défense de son mari, le président René Préval, car une partie de la population juge sa gestion du pays après le séisme laxiste. «L'État haïtien et mon mari travaillent jour et nuit pour essayer de diriger la communauté des donateurs sur les points les plus sensibles. On ne le voit pas beaucoup à l'extérieur, mais il est constamment en entretien, en réunion avec l'état-major de la MI-

NUSTAH», a-t-elle ajouté.

Accompagné du premier ministre du Québec, Jean Charest, le chef du gouvernement haïtien a pour sa part visité hier soir le centre d'opérations de la sécurité civile à l'hôtel Wyndham, en bordure de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, où près de 2500 ressortissants canadiens — pour la plupart d'origine haïtienne — ont été accueillis, depuis le 13 janvier, à leur retour de Port-au-Prince. M. Bellerive, qui s'est dit «extrêmement ému de voir tout ce qui se fait ici», a ensuite rejoint le maire de Montréal, Gérard Tremblay, et tous deux se sont rendus au centre communautaire La Perle retrouvée, dans le quartier Saint-Michel, où ils étaient attendus par 300 membres de la communauté haïtienne.

La conférence de Montréal intervient au lendemain de l'appel du chef de la MINUSTAH, Edmond Mulet, en faveur d'un accroissement des effectifs des Nations unies sur l'île d'Hispaniola. «J'ai besoin de personnel. J'ai besoin de soldats [...]. Et nous avons aussi besoin de voitures, de camions et d'essence pour aider la population», a dit M. Mulet.

Dans un bilan rendu public hier, le nombre de Canadiens tués en Haïti s'élevait à 19 alors que 213 personnes manquaient toujours à l'appel. Plus de 2300 ressortissants canadiens ont été rapatriés au pays. Soixante étaient en attente de l'être. Par ailleurs, un premier avion transportant 24 enfants haïtiens adoptés par des parents canadiens avant le séisme s'est posé hier à l'aéroport d'Ottawa.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne,
l'Agence France-Presse
et Reuters

COURSES

SUIITE DE LA PAGE 1

hippodromes et le réseau des salons de pari qui y était rattaché. Mais, rapidement, Attractions hippiques a fait face à des difficultés financières qui l'ont conduite au bord de la faillite. Une assemblée de créanciers est d'ailleurs convoquée la semaine prochaine.

«En juin dernier, dix hommes d'affaires, des vrais passionnés, mais aussi des rêveurs, ont créé le Club jockey du Québec en mettant chacun 100 000 \$ dans un fonds en fidéicommiss. On voulait racheter la business du sénateur Massicotte. Nos deux offres ont été rejetées. Mais c'est pas grave, on va relever l'industrie autrement, d'abord modestement. On est des bénévoles», explique le porte-parole du Club jockey du Québec, Jocelyn Faucher, joint en Floride.

Cet homme d'affaires de Québec, qui possède des salles de quilles, est un propriétaire de chevaux de course, tout comme ses partenaires. Il ne s'agit toutefois pas de leur gagne-pain. Aux côtés de M. Faucher, on retrouve notamment le dirigeant d'une entreprise de produits chimiques, Tony Infilise, un gros vendeur de pièces automobiles de Pintendre, Francis Carrier, le propriétaire de salons de pari, Alexandre Morin, un éleveur de volailles de Val-Cartier, Bryan Paquet, le propriétaire d'une carrière à Mirabel, Guy Corbel, un conducteur renommé de chevaux expatrié aux États-Unis, Michel LaChance, et l'un des grands éleveurs de chevaux au monde possédant des fermes au Québec, en Ontario, aux États-Unis, en France et en Italie, le Français Jean-Pierre Dubois.

Tous sont préoccupés par la mauvaise image accolée à l'industrie des courses au cours des dernières années, souligne M. Faucher. Selon lui, les appareils de loterie vidéo et les problèmes qu'ils engendrent ne sont pas étrangers à ce déclin. «Les appareils de loterie vidéo étaient une béquille pour les courses. On va miser sur les chevaux, leur beauté et l'esprit familial autour des courses qui sont une occasion pour des fêtes champêtres», ajoute-t-il.

Pas d'aide directe

Les appareils de loterie vidéo (ALV) présents dans les hippodromes ainsi que dans les hippoclubs (salons de pari) et les Ludoplex appartenant à Loto-Québec (à Québec et à Trois-Rivières) représentaient une part importante des revenus d'Attractions hippiques. L'entreprise du sénateur touchait une commission de 22 % des revenus des ALV. Le gouvernement du Québec a mis fin à cette entente et, du coup, à la course aux millions du sénateur Massicotte. Considérant que «c'est une industrie qui ne marche plus», le gouvernement a plutôt choisi de récupérer une partie des fonds publics pour verser sous forme d'aide ponctuelle aux éleveurs de chevaux. Depuis 1995, Québec a soutenu l'industrie pour plus de 450 millions de dollars.

Avec le Club jockey du Québec, c'est toutefois un changement de registre, promet Jocelyn Faucher. L'organisme ne demande pas d'aide financière directe du gouvernement, mais a proposé l'abolition de la taxe sur le pari mutuel. Attractions hippiques bénéficiait du remboursement de cette taxe.

Comme l'indique la licence obtenue pour Ayrer's Cliff, les chevaux s'élanceront sur la piste le 22 mai prochain. En conséquence, le pari mutuel par Internet devrait être possible. L'Agence canadienne du pari mutuel a confirmé hier que le dossier était à l'étude. Pour qu'il y ait des paris sur courses dans les hippodromes et les salons de pari, le Club jockey devra obtenir une autre licence pour 50 programmes de courses sur une piste de catégorie A ou B. Un investissement de 250 000 \$ est donc prévu au centre d'entraînement de Saint-Basile pour que la piste soit réglementaire. L'organisme prévoit tenir des courses toutes les fins de semaine, entre mai et octobre.

«On va développer des thèmes, et les familles vont pouvoir venir profiter de l'endroit en apportant leur glacière et leurs chaises. On va mettre de l'ambiance», souligne M. Faucher.

Hippodrome vert

Une entente de principes a été signée au début de janvier avec l'Association trot et amble du Québec (ATAQ) qui se réjouit du projet du Club jockey. «L'industrie n'est pas morte. Mais ce qui est navrant, c'est qu'en 2006, on avait 16 millions de bourses pour les hommes de chevaux et, là, il faut repartir à zéro», commente le président de l'ATAQ, Alain Vallières.

L'entente entre les parties ne détermine pas de montants pour les bourses. Elle précise toutefois que les produits d'élevage québécois seront privilégiés à hauteur de 70 %. «Ça permet de stimuler le développement économique local. On a confiance», affirme M. Vallières.

Des discussions sont également en cours avec les propriétaires des 16 hippoclubs qui sont inactifs depuis octobre. Tous se préparent maintenant à rouvrir leurs portes et à embaucher du personnel.

Le véritable projet de relance de l'industrie réside toutefois dans la construction d'un nouvel hippodrome en remplacement de celui de Montréal dont les terrains doivent être vendus. Le Club jockey ambitionne de réussir là où M. Massicotte a échoué. Un investissement de 15 à 20 millions de dollars sera nécessaire. «D'ici cinq ans, on bâtera un hippodrome vert. On va récupérer l'eau de pluie, on aura peut-être des éoliennes pour s'alimenter en électricité. C'est très sérieux», soutient Jocelyn Faucher.

Deux municipalités de la Rive-Nord montréalaise, dont Mirabel, se montrent désireuses d'accueillir le futur hippodrome. «On n'a aucun problème avec un hippodrome. On a de grands terrains le long de l'autoroute 15 et on retrouve plus de 3000 chevaux dans le secteur. Ce serait une bonne chose, entre autres pour le monde agricole», estime le maire de Mirabel, Hubert Meilleur.

Le Devoir

Le Devoir

POLITICO

SUIITE DE LA PAGE 1

Un instant: Politico, un site Web? Pas uniquement. C'est aussi un journal. Fondé alors que tous les autres ne parlaient que de mises à pied, voire de fermeture. Certes, c'est un gratuit: un 24 pages en couleur, distribué à 32 000 exemplaires dans la région de Washington DC quatre à cinq jours par semaine quand le Congrès siège; deux à trois quand les élus n'y sont pas. *Politico* a la taille d'un tabloïd, mais est monté comme un journal traditionnel: plusieurs textes en une avec renvois dans les pages intérieures. (Voir la version virtuelle sur Internet.)

Si l'on en croit la direction de Politico, c'est précisément ce qui a permis à cette «aventure» d'atteindre le seuil de rentabilité dès 2009, soit «deux ans avant ce qui avait été prévu dans le plan d'affaires initial». Les lois sur le lobbying ont aidé: elles sont tellement dures aujourd'hui que «si vous êtes un groupe de pression ou un lobby, il est moins compliqué de rejoindre les membres du Congrès en plaçant une publicité dans un journal bien distribué dans la capitale et ses environs», explique Nichols. Par ailleurs, c'est sans compter que les revenus sur le Web ont été «beaucoup plus importants que ceux auxquels on s'attendait», ajoute-t-il.

Deux visions

Il y a là le mélange de deux visions, explique Nichols. Au départ, celui qui a financé l'aventure de Politico, Robert Allbritton (de la grande famille anciennement propriétaire du *Washington Times*), avait eu l'idée d'un journal politique, axé sur la politique et le lobbyisme. Il fit part de son idée à John F. Harris et à Jim VandeHei, tous deux du *Washington Post*. Ces deux derniers acceptèrent l'offre, à condition que les Allbritton ajoutent au journal un pendant Web très développé. Les Allbritton ont accepté, et cela a abouti à la création de Politico.

Les quelque 80 journalistes sont regroupés dans une salle de nouvelles d'une télévision locale appartenant aux Allbritton avec laquelle ils sont en convergence, car les reporters de Politico y font de fréquentes apparitions pour discuter de leurs histoires. Les autres médias ne sont pas négligés: avant d'arriver au bureau le matin, Bill Nichols a déjà fait trois

«conversations» avec trois émissions de radio.

Impresario maison

Faire parler de ses histoires, de ses journalistes, est primordial chez Politico. «La marque de commerce en journalisme, c'est de moins en moins le média et de plus en plus le journaliste en lui-même», explique Nichols. Pour s'adapter à cette nouvelle donne, Politico a embauché une sorte d'impresario, un media relation staff, qui a pour mandat de «faire parler des histoires et des gens de Politico»; les faire référencer, aussi, dans les milieux qui sont les plus susceptibles de s'y intéresser.

La stratégie semble porter ses fruits puisque le site Web est très fréquenté: plus de trois millions de visiteurs uniques par mois, selon Nielsen. On y trouve de tout dans la «niche» politique nationale américaine. Des enquêtes: Politico fait alliance avec des organisations qui s'y consacrent, comme *ProPublica*, lancée par un ancien du *Wall Street Journal*; mais aussi des analyses, des blogues, des agendas. Un journaliste de *Vanity Fair* a parlé d'un «croisement obsessionnel compulsif entre une revue professionnelle, un compte Twitter et des clavardages en temps réel tant avec vedettes de l'actualité et sources». La vidéo y est présente, bien sûr, mais aussi l'audio: certains journalistes proposent aux lecteurs-auditeurs leur texte lu par eux-mêmes en version baladodiffusion.

Globalement, on cherchait à rompre avec «l'habitude des journaux de se prendre pour la «voix de Dieu», explique Nichols. Voix sous-tendue par le style journalistique classique qui semble vous dire qu'il sait «mieux que quiconque ce qui est intéressant». À l'inverse, Politico a voulu adopter un ton plus «amusant, plus conversationnel». «Et plus transparent», ajoute Nichols, puisque l'on n'y hésite pas à montrer «comment la saucisse est faite».

Bill Nichols ne regrette rien. S'il est très attaché aux journaux traditionnels, s'il ne peut imaginer l'avenir sans eux-ci, il les estime en grande partie artisans de leur propre malheur: «Les journaux ont trop longtemps été des caisses enregistreuses. Sans grand effort, on pouvait obtenir 25 % à 30 % de marge de profit. On a engraisé, on est devenu satisfaits.»

D'où le bonheur de participer à l'édification de Politico, qui, selon lui, préfigure certains éléments du fameux modèle des médias de l'avenir.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bichard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390